PIERRELATTE - UDG & AUTRES INSTALLATIONS EN DEMANTELEMENT

ETABLISSEMENT: ORANO / ORANO CYCLE **EXPLOITANT:** Orano	**RÉGION:** Auvergne-Rhône-Alpes **DÉPARTEMENT:** DROME **COMMUNE:** PIERRELATTE

Sont concernées :

- Les Usines de Diffusion Gazeuse (UDG), propriété du CEA, qui étaient destinées à produire, par le procédé de diffusion gazeuse, de l'uranium enrichi à usage militaire puis du combustible nucléaire à usage militaire ou civil ; elles ont été exploitées par le CEA entre 1964 et 1976, puis par COGEMA jusqu'à leur arrêt en juin 1996.
Après la cessation définitive d'exploitation, fin 1998, la phase de démantèlement a été entamée. Cette phase s'est achevée en fin 2010.
Certains déchets sont décontaminés ; d'autres sont entreposés sur place en attente de conditionnement, en vue de leur valorisation ou de leur stockage à l'Andra.

- L'URE initialement destinée à la Chimie de l'Uranium pour les besoins de la défense. Cette installation est en cours de Démantèlement.

- Les installations civiles, propriété de AREVA, qui entraient dans le cycle du combustible, dont les opérations de cessation définitives d'exploitation ont été réalisées et dont les opérations de démantèlement sont soit en cours, soit achevées. Ces installations étaient exploitées par COGEMA puis AREVA NC devenu depuis 2018 Orano CE.

Données déclarées au 31/12/2021

Nature des déchets	Volume déclaré (en m³ équivalent conditionné)	Activité déclarée (en MBq)	Radionucléides	Catégorie	Famille
1. DÉCHETS DIVERS, PROPRIÉTÉ CEA, PROVENANT DU DÉMANTÈLEMENT DE L'URE ET DES USINES DE DIFFUSION GAZEUSE DE L'ÉTABLISSEMENT AREVA NC DE PIERRELATTE.					
a. Déchets radioactifs ultimes issus des UDG, conditionnés et entreposés dans l'installation, en attente d'expédition au CIRES					
Matériels divers (vannes, câbles, supports,...) mis en big-bags renforcés grand modèle	10,854	$1,20.10^{1}$	^{234}U, ^{235}U, ^{236}U	TFA	TFA
Déchets métalliques cisaillés mis en big-bags renforcés petit modèle (acier, Ag3, inox,...)	1,777	$1,60.10^{0}$	^{234}U, ^{235}U, ^{238}U	TFA	TFA
Matériels divers (vannes, câbles, supports,...) mis en big-bags renforcés petit modèle	42,467	$1,60.10^{1}$	^{234}U, ^{235}U, ^{238}U	TFA	TFA
Eléments metalliques de petites dimensions conditionnés en fûts de 213 l	0,033	-	^{234}U, ^{235}U, ^{238}U	TFA	TFA
Vannes monolithiques acier ou AG3	8,151	$5,10.10^{1}$	^{234}U, ^{235}U, ^{238}U	TFA	TFA
Matériels divers (métalliques, plastiques,...) conditionnés en casiers grillagés et parois pleines de 1,3 m3	1,516	-	^{234}U, ^{235}U, ^{238}U	TFA	TFA
Matériels divers (métalliques, plastiques, ...) conditionnés en casiers parois pleines ou grillagées de 2,7 m3	17,852	$5,31.10^{2}$	^{234}U, ^{235}U, ^{238}U	TFA	TFA
Gravats conditionnés en GRVS	97,192	$9,86.10^{1}$	^{234}U, ^{235}U, ^{238}U	TFA	TFA
Déchets métalliques conditionnés en caissons injectables	23,006	$1,52.10^{2}$	^{234}U, ^{235}U, ^{238}U	TFA	TFA
Déchets amiantées conditionnés en casier	485	$2,00.10^{3}$	^{234}U, ^{235}U, ^{238}U	TFA	TFA
b. Déchets radioactifs entreposés dans l'installation et en attente de conditionnement final avant expédition au CIRES					
Déchets métalliques mixtes (acier, inox, AG3...), calorifuges, demi-coques et autres non conditionnés	795	$2,67.10^{4}$	^{234}U, ^{235}U, ^{238}U	TFA	TFA
Déchets amiantés	410	$1,50.10^{3}$	^{234}U, ^{235}U, ^{238}U	TFA	TFA
Panneaux thermiques de séparation de type "cadres et peaux métalliques avec isolant laine de roche"	11,628	$1,64.10^{1}$	^{234}U, ^{235}U, ^{238}U	TFA	TFA
Fûts contenant des déchets radium	2,506	-	^{226}Ra	TFA	TFA
Feuilles de cadmium	8,446	$3,20.10^{0}$	^{234}U, ^{235}U, ^{238}U	TFA	TFA
Pots décanteurs contenant des limailles de cadmium en mélange	0,11	$1,54.10^{2}$	^{234}U, ^{235}U, ^{238}U	TFA	TFA
Déchets contenant du mercure metalliques (colonnes à mercure, contacteurs à mercure, ...)	0,283	-	^{234}U, ^{235}U, ^{238}U	TFA	TFA

Nature des déchets	Volume déclaré (en m³ équivalent conditionné)	Activité déclarée (en MBq)	Radionucléides	Catégorie	Famille
Huile contaminée	5,94	-	^{234}U, ^{235}U, ^{238}U	TFA	TFA
DEEE	32,947	$2{,}00.10^{1}$	^{234}U, ^{235}U, ^{238}U	TFA	TFA
Déchets gras	9,273	$2{,}01.10^{2}$	^{234}U, ^{235}U, ^{238}U	TFA	TFA
c. Déchets radioactifs sans filières entreposés dans l'installation					
Sels d'aluminium conditionnés en fûts	5,342	$1{,}85.10^{3}$	^{234}U, ^{235}U, ^{238}U	AUTRES	DSF
2. DÉCHETS DIVERS, PROPRIÉTÉ AREVA, PROVENANT DU DÉMANTÈLEMENT DES INSTALLATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT AREVA NC DE PIERRELATTE.					
a. Déchets radioactifs ultimes de démantèlement AREVA NC, conditionnés et entreposés dans les installations, en attente d'expédition au CIRES					
Calorifuges de type : laine de roche, mousse polyuréthane	187	$2{,}12.10^{2}$	^{234}U, ^{235}U, ^{236}U, ^{238}U	TFA	TFA
Déchets métalliques et divers conditionnés en caissons injectables de 5 m3 utiles	266	$8{,}82.10^{2}$	^{234}U, ^{235}U, ^{236}U, ^{238}U	TFA	TFA
Déchets métalliques et divers conditionnés en casiers 2 m3 à parois pleines ou grilagées	96,316	$1{,}09.10^{2}$	^{234}U, ^{235}U, ^{238}U	TFA	TFA
Déchets amiantées conditionnés en casier	1444	$6{,}74.10^{2}$	^{234}U, ^{235}U, ^{238}U	TFA	TFA
b. Déchets radioactifs entreposés dans l'installation en attente de conditionnement final avant expédition au CIRES					
Déchets divers (métalliques et autres) non conditionnés de manière définitive en pied de chantier	424	$3{,}80.10^{3}$	^{234}U, ^{235}U, ^{238}U	TFA	TFA
Déchets amiantés	151	$1{,}27.10^{2}$	^{234}U, ^{235}U, ^{236}U, ^{238}U	TFA	TFA
Matériels divers (vannes, câbles, supports,...) mis en big-bags renforcés (5kg)	63,342	$3{,}37.10^{2}$	^{234}U, ^{235}U, ^{236}U, ^{238}U	TFA	TFA
Matériels divers (vannes, câbles, supports, ...) mis en big bags renforcés petit modèle (GRVS PM)	20,4	$2{,}10.10^{1}$	^{234}U, ^{235}U, ^{236}U, ^{238}U	TFA	TFA
Déchets métalliques et divers conditionnés en casiers grillagés ou parois pleines de 1 m3	65,8	$7{,}40.10^{1}$	^{234}U, ^{235}U, ^{236}U, ^{238}U	TFA	TFA
Déchets CMR/FCR - Briques avec Fibres Céramiques Réfractaires	0,542	-	^{234}U, ^{235}U, ^{236}U, ^{238}U	TFA	TFA
Déchets technologiques CMR/ Plomb et FCR	0,45	-	^{234}U, ^{235}U, ^{236}U, ^{238}U	TFA	TFA
DEEE	12,85	$3{,}31.10^{1}$	^{234}U, ^{235}U, ^{236}U, ^{238}U	TFA	TFA
Paillasses en béton et amiante pré conditionnées en casiers de 2,7 m3	20,768	$1{,}70.10^{1}$	^{234}U, ^{235}U, ^{236}U, ^{238}U	TFA	TFA
Gravats et terres marquées	405	$5{,}00.10^{3}$	^{234}U, ^{235}U, ^{236}U, ^{238}U	TFA	TFA
Huile contaminée	198	$4{,}00.10^{3}$	^{234}U, ^{235}U, ^{236}U, ^{238}U	TFA	TFA
c. Déchets radioactifs de démantèlement AREVA NC sans filières entreposés dans les installations					
Graisse contaminée	12,695	$4{,}60.10^{1}$	^{234}U, ^{235}U, ^{236}U, ^{238}U	TFA	TFA
d. Déchets radioactifs entreposés dans l'installation en attente de conditionnement final avant expédition au CIRES					
Gravats DAF (Cendres issues du brûlage d'huiles et solvants contaminés de la STD), du Labo ANC et du BHS, alumines STD, gravats, alumines chargées en U5)	7,2	-	^{234}U, ^{235}U, ^{236}U, ^{238}U	TFA	TFA
Boues DAF (cuves STD)	4,3	$2{,}06.10^{2}$	^{234}U, ^{235}U, ^{236}U, ^{238}U	TFA	TFA